

Agen, vendredi 9 janvier 2026

DOSSIER DE PRESSE

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Un contexte budgétaire inchangé mais atténué par les choix d'anticipation du Département

Tous les Départements de France subissent une dégradation rapide et profonde de leurs équilibres financiers ; conséquence directe d'un modèle budgétaire fragilisé, de dépenses obligatoires en constante augmentation et de recettes largement dépendantes des décisions de l'État, sous-tendues notamment par l'injonction gouvernementale de « redressement des comptes publics de la Nation ». L'Assemblée des Départements de France faisait état en 2025 de 30 Conseils départementaux en grande difficulté financière. Elle estime aujourd'hui que leur nombre a doublé !

En deux ans, l'épargne brute du Département de Lot-et-Garonne est passée de 88 M€ à un peu plus de 30 M€, conséquence d'un effet ciseaux devenu structurel (hausse des dépenses obligatoires vs baisse des recettes), face à un désengagement progressif de l'État et un transfert de charges très insuffisamment compensées.

Un choix clair : résister et protéger le territoire malgré la contrainte

Face à l'accélération des difficultés budgétaires due au contexte national de ces deux dernières années, le Département de Lot-et-Garonne a engagé en 2025 un **effort budgétaire sans précédent**, avec une réduction globale de près de 44 millions d'euros, soit 9 % de son budget.

Cela a permis de surmonter cette période et de rétablir un niveau minimal de sécurité budgétaire, dans un seul objectif : **garantir la continuité du service public départemental, des investissements et du soutien aux acteurs du territoire.**

Les résultats de fin 2025 devraient attester de ces efforts : une épargne brute qui devrait être maintenue autour de 31 M€, des dépenses maîtrisées et des recettes légèrement supérieures aux prévisions.

Mais il ne s'agit pas d'un retour à meilleure fortune : c'est un **seuil de résistance financière**, minimal, qui ne permet ni relâchement ni promesses irréalistes.

2026 : tenir le cap et défendre les intérêts du territoire

Dans un contexte national toujours très incertain, le Département fait le choix de la **stabilité**, de la **prudence** et de la **responsabilité**, avec pour orientations :

- **Maîtriser les dépenses**, tout en assumant les missions de solidarité du Département,
- **Maintenir l'investissement à un niveau élevé** (sensiblement équivalent à celui de 2025), au service des communes, des routes, des collèges et de l'aménagement du territoire,
- **Ne pas faire porter l'effort sur les Lot-et-Garonnais**, en l'absence de levier fiscal,
- **Refuser l'endettement excessif**, qui hypothéquerait l'avenir.

DES PRIORITES CLAIRES, DES ACTIONS CONCRETES AU SERVICE DES LOT-ET-GARONNAIS

1. PRENDRE SOIN

La solidarité au cœur de l'action départementale

En 2026, le Département réaffirmera son rôle central de **protecteur des plus fragiles**, dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation des besoins sociaux et de décisions nationales insuffisamment compensées.

Concrètement, le Département poursuivra le **virage domiciliaire** pour permettre aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de vivre le plus longtemps possible chez elles, dans des conditions dignes et sécurisées. Cela se traduira par :

- Le **développement des habitats inclusifs**, avec l'ouverture programmée de nouveaux sites à Marmande, Agen, Le Mas-d'Agenais, Coulx, Saint-Pastour ou encore La Sauvetat-du-Dropt ;
- Le renforcement de l'**aide à domicile**, via le soutien aux Services autonomie à domicile (SAAD), à la qualité de service et aux conditions de travail des aides à domicile, et avec plusieurs revalorisations successives du tarif horaire établi aujourd'hui à 30,10 € ;
- La création du **Service public départemental de l'autonomie (SPDA)**, qui fédérera les acteurs de proximité pour simplifier les parcours des usagers et de leurs aidants.

La **protection de l'enfance** demeure une priorité absolue. Le Département agit en amont, dès la grossesse, avec le renforcement des actions de la PMI, le déploiement du programme PANJO (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveau-nés et de leurs Jeunes parents, Outil de renforcement des services PMI), et le soutien accru aux interventions à domicile. Il investit également dans des solutions alternatives au placement, comme les tiers dignes de confiance ou l'accueil durable, tout en accompagnant les jeunes majeurs vers l'autonomie.

Enfin, face à la désertification médicale, le Département poursuivra une politique volontariste avec la plateforme « **Bienvenue Docteur !** », qui a déjà permis d’accompagner plusieurs professionnels de santé dans leur installation ou leur maintien sur le territoire. 2026 sera une année de plein exercice de la plateforme et de déploiement de sa stratégie d’attractivité au plan national.

2. ACCOMPAGNER LA REUSSITE

L'égalité des chances comme boussole

Le Département agit pour que chaque jeune, où qu’il vive, dispose des mêmes chances de réussite. En 2026, malgré les contraintes budgétaires, les moyens essentiels seront **sanctuarisés**.

Au-delà de la finalisation du **Plan collèges**, le Département continuera d’accompagner les établissements par :

- Le **maintien des dotations de fonctionnement** ;
- La **poursuite des investissements** en matériel et mobilier, ou encore dans les cuisines scolaires pour améliorer les conditions de travail et l’accueil des élèves ;
- Le développement du **numérique éducatif** à travers le **plan e-collèges**, le renouvellement du parc informatique et l’équipement de familles en difficulté avec du matériel reconditionné.

Le Département protège également le **pouvoir d’achat des familles**, en maintenant un tarif de restauration scolaire accessible (2,50 € le repas) dans le cadre de son dispositif « Du 47 dans nos assiettes », et en poursuivant le versement des bourses départementales aux collégiens les plus modestes.

Au-delà des collèges, le Département soutient l’**enseignement supérieur de proximité**, en accompagnant les campus universitaires d’Agen et en investissant dans le bien-être étudiant (restauration universitaire, accompagnement contre le décrochage).

Enfin, la politique d’insertion, renforcée par la loi « plein emploi », se traduit par un **accompagnement plus individualisé des allocataires du RSA**, avec des équipes dédiées, un suivi renforcé et des résultats visibles en matière de baisse du nombre d’allocataires, passant sous la barre symbolique des 10 000 (9 938 au 30/06/2025).

3. FACILITER LES DEPLACEMENTS

La mobilité comme condition de l'égalité territoriale

Pouvoir se déplacer est essentiel pour accéder à l'emploi, à l'éducation, aux soins et aux services publics. Le Département agit pour **sécuriser et moderniser les déplacements du quotidien**.

En matière de **routes départementales**, l'action se poursuivra pour :

- **Entretien et moderniser** le réseau, notamment sur les axes structurants et les routes du quotidien ;
- **Sécuriser** les traversées de bourgs et les zones accidentogènes ;
- **Maintenir un niveau d'investissement soutenu** malgré le contexte financier contraint.

La mobilité concerne aussi les publics fragiles et se veut **solidaire** : accompagnement des jeunes en insertion, solutions de mobilité pour les personnes âgées ou isolées.

Parallèlement, le Département continuera de déployer son **schéma des mobilités douces**, afin de favoriser les déplacements à vélo et les mobilités actives, en lien avec les intercommunalités, pour répondre aux enjeux de transition écologique et de qualité de vie.

4. ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Un territoire vivant, solidaire et engagé

Le Département considère la culture, le sport et la citoyenneté comme des **leviers essentiels de cohésion sociale**. En 2026, il poursuivra son **soutien aux associations**, véritables piliers de la vie locale.

Concrètement :

- Le **Conseil départemental des jeunes** poursuit son action et portera un projet structurant avant la fin de son mandat ;
- Des dispositifs comme le **Chèque Asso 47** sont maintenus et renforcés pour encourager l'accès aux loisirs, au sport et à la culture ;
- Les **politiques culturelles départementales** poursuivront leur soutien aux compagnies locales, aux réseaux associatifs, à la lecture publique et aux enseignements artistiques sur l'ensemble du territoire ;
- La **Convention éducative** continuera d'accompagner quelque 200 partenaires pour conduire 155 itinéraires.

Le Département affirme également son engagement en faveur de l'**égalité femmes-hommes**, de la **lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, et du développement de la **participation citoyenne**.

5. PROTEGER ET DEVELOPPER LE TERRITOIRE

Un aménagement équilibré et durable

Le Département agit pour un territoire **équilibré, connecté et attractif**. Le déploiement de la fibre optique est désormais achevé, avec une avance significative sur le calendrier initial, garantissant l'accès au très haut débit sur l'ensemble du Lot-et-Garonne.

En 2026, l'enjeu n'est plus seulement l'infrastructure, mais l'**usage et l'égalité d'accès à la technologie** :

- poursuite du **plan départemental d'inclusion numérique** pour accompagner les publics éloignés du numérique ;
- coordination renforcée avec les intercommunalités et les acteurs locaux dans le cadre de la feuille de route « **France Numérique Ensemble** ».

Le Département continuera aussi d'accompagner activement les territoires et les communes, avec :

- Le **FACIL (Fonds d'Aide aux Communes et intercommunalités)**
- L'agence **Lot-et-Garonne Ingénierie**
- Le **SLIME47**, pour lutter contre la précarité énergétique et améliorer l'habitat,
- Le **FSE+**, pour soutenir l'inclusion sociale et l'emploi.

La **biodiversité et le cadre de vie** continueront par ailleurs d'être intégrés à l'ensemble des politiques départementales : préservation des espaces naturels, valorisation des paysages, soutien aux projets conciliant développement et respect de l'environnement.

Sans oublier la création du **Groupement d'Intérêt Public Agropole** qui a été officialisée au 1^{er} janvier pour en assurer la pérennité, le rayonnement et le développement, avec la mobilisation collective de tous les acteurs institutionnels et économiques concernés.